

Réf: Dossier N° : 46721

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE AFRIK INVEST SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ABATTA, 08BP2410ABJ08

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 02 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE AFRIK INVEST SARL » .

**Objet**: La promotion immobilière, les transactions immobilières, l'import-export de tous produits consommables et non consommables.

**Capital social**: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY ABATTA, 08BP2410ABJ08

**COGERANT**: Monsieur EHOUREN VANGA YVES POTHIN. Monsieur GOUNEGBOU CAREL BLEISMEL.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-06412 du 07/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°6079 du 07/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

